

1. Identification**Identificateur de produit****Identité du produit** Sulex 52 (CHE-1101S)**Autres moyens d'identification;** Soufre**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé**

Utilisation industrielle. Traitement des plantes.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société** Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228- 8558**Secours****Téléphone No** Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300
Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit
Service clientèle: Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com**2. Identification des dangers du produit**

Cette FDS est alignée sur le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT) et sur le Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH).

Classification de la substance ou du mélange**Corrosion cutanée / irritation cutanée** Provoque une irritation cutanée.
catégorie 2; H315

Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 3; H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

Éléments d'étiquetage



Attention

H315 Provoque une irritation cutanée.

H402 Nocif pour les organismes aquatiques.

[Prévention] :

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection, une protection des yeux, une protection du visage.

[Réponse] :

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.

P332+313 EN CAS D'IRRITATION CUTANÉE : consulter un médecin.

P362+364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

[Stockage] :

Pas de déclarations de stockage

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

DANGER ! Ce produit peut contenir de faibles concentrations de sulfure d'hydrogène (H_2S) qui peuvent s'accumuler jusqu'à atteindre des concentrations mortelles dans les contenants. Le sulfure d'hydrogène est un gaz hautement toxique à action très rapide qui peut provoquer une dépression rapide du système nerveux central et respiratoire. C'est également un irritant pour la peau et les muqueuses.

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Sulfur Numéro CAS: 7704-34-9 Synonymes : Aucune information disponible	45 - 70	Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 2; H315 Solaire inflammable, catégorie 2; H228	Pas de données disponibles.
dioxyde de soufre Numéro CAS: 7783-06-4 Synonymes : Anhydride sulfureux	0.5 - 1.5	Gaz inflammable, catégorie 1; H220 Gaz sous pression; H280 Toxicité aiguë (inhalation), catégorie 2; H330 Toxicité aquatique (aiguë), catégorie 1; H400	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé

Acute Health Effects: Causes peau irritation.

Inhalation: Prolonged exposure may cause irritation. WARNING: irritating and toxic hydrogen sulfide gas may be present. Greater than 15-20 ppm continuous exposure can cause mucous membrane and respiratory tract irritation. 50-500 ppm can cause headache, nausea, and dizziness. Continued exposure at these levels can lead

to loss of reasoning and balance, difficulty in breathing, fluid in the lungs, and possible loss of consciousness. Greater than 500 ppm can cause rapid unconsciousness and death if not promptly revived.

peau Contact: Causes peau irritation and contact may result in redness, pain, swelling, itching, burning, dryness, and dermatitis.

yeux Contact: May cause slight irritation to yeux.

Ingestion: Ingestion may cause adverse effects.

Concernant l'exposition au sulfure d'hydrogène, le personnel éloigné des lieux de l'accident ne court aucun risque de contamination secondaire par des patients exposés uniquement au sulfure d'hydrogène gazeux ; cependant, le personnel peut être contaminé secondairement par contact ou inhalation de vapeurs provenant de vêtements fortement imprégnés de solution contenant du sulfure d'hydrogène.

Le traitement au sulfure d'hydrogène (H₂S) consiste généralement à soutenir les fonctions respiratoires et cardiovasculaires. L'efficacité antidote du traitement aux nitrites est controversée, mais il est actuellement recommandé s'il peut être débuté rapidement après l'exposition. L'utilité du traitement aux nitrites administré au-delà des premières minutes suivant l'exposition est discutable. Il n'existe que des preuves anecdotiques de l'efficacité du traitement aux nitrites, et des victimes d'intoxication au sulfure d'hydrogène ont survécu sans séquelles après seulement des soins de soutien. Le traitement aux nitrites ne doit pas interférer avec la mise en place d'une ventilation et d'une oxygénation adéquates. Voir la section 2 pour plus de détails.

Peau**Effets chroniques**

Provoque une irritation cutanée.

Le sulfure d'hydrogène (H₂S) est un irritant des muqueuses et des voies respiratoires ; un œdème pulmonaire, immédiat ou différé, peut survenir après une exposition à de fortes concentrations. Les symptômes d'une exposition aiguë comprennent : nausées, maux de tête, délire, troubles de l'équilibre, tremblements, convulsions et irritation cutanée et oculaire. L'inhalation de fortes concentrations de sulfure d'hydrogène peut entraîner une perte de conscience extrêmement rapide, voire la mort.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fumées.

Risque d'incendie : Non considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures plus élevées.

Risque d'explosion : Non explosif.

Produits de combustion dangereux : Dioxyde de soufre, trioxyde de soufre, sulfure d'hydrogène.

Instructions de lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans une zone en feu sans équipement de protection approprié, y compris la protection respiratoire. Utiliser un jet d'eau ou un brouillard pour refroidir les contenants exposés. Ne pas inhale les fumées des incendies ou les vapeurs de décomposition. **Faites preuve de prudence lors de la lutte contre tout incendie chimique.**

Autres informations : Ne pas laisser les eaux d'extinction pénétrer dans les canalisations ou les cours d'eau.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié

dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Maniez les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les renversements.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les contenants qui sont ouverts doivent être correctement remis en état et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Gardez le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir/conserver à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants puissants, carbures, chlorates, nitrates, halogènes, phosphore, métaux lourds.

Dangers supplémentaires Si ce matériau est entreposé sous chaleur pendant de longues périodes ou fortement agité, il pourrait dégager ou libérer du sulfure d'hydrogène, un gaz inflammable, ce qui peut augmenter et élargir les limites réelles d'inflammabilité de ce matériau et abaisser considérablement sa température d'auto-inflammation. Le sulfure d'hydrogène est un gaz toxique pouvant être fatal. Il dégage également une odeur d'œufs pourris qui provoque rapidement une fatigue olfactive et ne devrait pas être utilisé comme indicateur de la présence de gaz.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation industrielle. Traitement des plantes.

Restrictions d'utilisation :

Non disponible.

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle
Paramètres de contrôle
Exposition

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
7704-34-9	Sulfur	ACGIH	Aucune limite établie
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	10 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie
7783-06-4	dioxyde de soufre	ACGIH	1 ppm 5 ppm
		OSHA	Aucune limite établie C 20 ppm, Max above C: 50 ppm 10 mins once
		NIOSH	C 10 ppm (15 mg/m ³) [10-minute]
		Alberta	10 ppm TWA; 14 mg/m ³ TWA
		Colombie-Britannique	C 10 ppm
		Manitoba	1 ppm TWA 5 ppm STEL
		Nouveau-Brunswick	10 ppm TWA; 14 mg/m ³ TWA 15 ppm STEL; 21 mg/m ³ STEL
		Terre-Neuve-et-Labrador	1 ppm TWA 5 ppm STEL
		Nouvelle-Écosse	1 ppm TWA 5 ppm STEL
		Territoires du Nord-Ouest	10 ppm TWA 15 ppm STEL
		Nunavut	10 ppm TWA 15 ppm STEL

		Ontario	10 ppm TWA 15 ppm STEL
		Île-du-Prince-Édouard	1 ppm TWA 5 ppm STEL
		Québec	10 ppm TWAEV; 14 mg/m ³ TWAEV 15 ppm STEV; 21 mg/m ³ STEV
		Saskatchewan	10 ppm TWA 15 ppm STEL
		Yukon	10 ppm TWA; 15 mg/m ³ TWA 15 ppm STEL; 27 mg/m ³ STEL

Contrôles de l'exposition
Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.

Yeux
Peau

Lunettes de sécurité chimique
Portez des gants de protection résistants aux produits chimiques. Évitez le contact avec la peau. Portez des gants de protection. Portez des vêtements de protection appropriés.

Matériaux pour vêtements de protection: Matériaux et tissus résistants aux produits chimiques.

Contrôles d'ingénierie

Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

Autres pratiques de travail

Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants, vêtements de protection et lunettes de sécurité compatibles avec les produits chimiques. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques
Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Jaune
Odeur	Sent les œufs pourris.
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Solide
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	Aucune information disponible
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	neutral
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Eau : Miscible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	2.3 kPa (17.51 mm Hg) @20°C (68 °F)
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Gravité spécifique	1.5

9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

Section 10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Aucune polymérisation dangereuse ne se produira.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants puissants, carbures, chlorates, nitrates, halogènes, phosphore, métaux lourds.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Section 11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	NA	NA	NA	NA	NA

Ingédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Sulfur - (7704-34-9)	> 2,000.00, Rat - Catégorie: NA	> 2,000.00, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles	> 5.43, Rat - Catégorie: NA	Pas de données disponibles
dioxyde de soufre - (7783-06-4)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	444.00, Rat - Catégorie: 2

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur
7704-34-9	Sulfur	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie
7783-06-4	dioxyde de soufre	CIRC	No
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Acute Health Effects: Causes peau irritation.

Inhalation: Prolonged exposure may cause irritation. WARNING: irritating and toxic hydrogen sulfide gas may be present. Greater than 15-20 ppm continuous exposure can cause mucous membrane and respiratory tract irritation. 50-500 ppm can cause headache, nausea, and dizziness. Continued exposure at these levels can lead to loss of reasoning and balance, difficulty in breathing, fluid in the lungs, and possible loss of consciousness. Greater than 500 ppm can cause rapid unconsciousness and death if not promptly revived.

peau Contact: Causes peau irritation and contact may result in redness, pain, swelling, itching, burning, dryness, and dermatitis.

yeux Contact: May cause slight irritation to yeux.

Ingestion: Ingestion may cause adverse effects.

Concernant l'exposition au sulfure d'hydrogène, le personnel éloigné des lieux de l'accident ne court aucun risque de contamination secondaire par des patients exposés uniquement au sulfure d'hydrogène gazeux ; cependant, le personnel peut être contaminé secondairement par contact ou inhalation de vapeurs provenant de vêtements fortement imprégnés de solution contenant du sulfure d'hydrogène.

Le traitement au sulfure d'hydrogène (H₂S) consiste généralement à soutenir les fonctions respiratoires et cardiovasculaires. L'efficacité antidote du traitement aux nitrites est controversée, mais il est actuellement recommandé s'il peut être débuté rapidement après l'exposition. L'utilité du traitement aux nitrites

administré au-delà des premières minutes suivant l'exposition est discutable. Il n'existe que des preuves anecdotiques de l'efficacité du traitement aux nitrites, et des victimes d'intoxication au sulfure d'hydrogène ont survécu sans séquelles après seulement des soins de soutien. Le traitement aux nitrites ne doit pas interférer avec la mise en place d'une ventilation et d'une oxygénation adéquates.

Peau Provoque une irritation cutanée.

Effets chroniques Le sulfure d'hydrogène (H_2S) est un irritant des muqueuses et des voies respiratoires ; un œdème pulmonaire, immédiat ou différé, peut survenir après une exposition à de fortes concentrations. Les symptômes d'une exposition aiguë comprennent : nausées, maux de tête, délire, troubles de l'équilibre, tremblements, convulsions et irritation cutanée et oculaire. L'inhalation de fortes concentrations de sulfure d'hydrogène peut entraîner une perte de conscience extrêmement rapide, voire la mort.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Sulfur - (7704-34-9)	Pas de données disponibles	> 0.01, Daphnia magna	Pas de données disponibles
dioxyde de soufre - (7783-06-4)	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Persistante et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

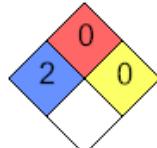
	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
Numéro ONU	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Nom d'expédition des Nations unies	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe(s) de danger pour le transport	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable	Classe: Non applicable Sous-classe: Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable	Non applicable	Non applicable
Dangers pour l'environnement	Poluant marin: Non;		
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucune information disponible		

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations	La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.
Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):	Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classement NFPA

Santé (bleu) :2
 Feu (rouge) :0
 Réactivité (jaune) :0
 Spécial (blanc) :--



Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

dioxyde de soufre
 Sulfur
 eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Section 16. Autres informations**Date de révision** 11/03/2025**Numéro de fiche signalétique** 4

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H228 Matière solide inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H330 Mortel par inhalation.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document